

## CAP Tennis de table

### **Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire** **du 13 septembre 2019**

Le Président ouvre la séance à 20h00. Il remercie l'ensemble des participants de leur présence.

#### **1/ Rapport moral :**

René Lietta, Président, évoque les faits marquants de l'année sportive 2018-2019. En premier lieu, il revient sur les événements douloureux, en la disparition de Michel Martin et de Pierre Gresset, ainsi que les proches de plusieurs membres de notre association.

Il rappelle le souhait de création du nouveau logo, et remercie Thierry Chabrand qui a contribué à sa création. Il évoque également la charte de bonne conduite affichée dans la salle dans l'année, en espérant que cette charte rappelle à chacun les limites.

Le Président souligne les incidences de la fusion des ligues Bourgogne-Franche-Comté, notamment en matière d'inscription, mais également sur les AG fort lointaines !

Sans remarque sur ces éléments, **le rapport moral est approuvé à l'unanimité.**

#### **2/ Rapport sportif :**

Sur ce plan, René Lietta rappelle les résultats des équipes engagées, dont la première satisfaction est la montée de l'équipe fanion en R2, mais également l'ensemble des résultats satisfaisants de toutes les équipes.

Le rapport entendu, et sans remarques, **le rapport sportif est approuvé à l'unanimité.**

#### **3/ Rapport financier :**

Philippe Maréchal, Trésorier, présente la situation financière par le biais d'une projection. Il établit un focus sur les dépenses, les recettes, et sur l'organisation du loto annuel, qui reste vital dans la gestion des finances du club, élément rappelé chaque année.

Deux points très importants sont détaillés, d'une part le montant des sommes engagées pour disposer de 3 créneaux d'entraînements, et d'autre part le résultat faible au regard des années antérieures pour le loto. Sur ces 2 éléments, la gestion de l'année a nécessité de reprendre des fonds sur l'épargne de l'association.

L'assemblée échange sur le sujet, sur la subvention de la ville, sur des aides extérieures à rechercher. Elle conclut que le recours à l'épargne doit rester exceptionnel, d'autant que ces fonds seront certainement nécessaires lors de la création de la nouvelle salle.

Le Président demande à l'assemblée de réfléchir aux possibilités pour stabiliser l'équilibre financier, point qui sera examiné en fin de réunion.

Le rapport entendu, et sans opposition, **le rapport financier est approuvé à l'unanimité.**

#### **4/ Approbation des statuts et élection du Bureau :**

Anthony MESSIKA reprend les statuts rédigés, et rappelle les règles de l'élection du Bureau.

Sur les membres actuels, 3 sont proposés au renouvellement, Victor André, Yohan Henriet et Laurent Tatu, qui ne souhaitent pas se représenter.

Suite à la proposition de remplacement, 3 personnes font acte de candidature, Etienne Godard, Théo Prévalet et Florian Carrez. Après le vote des adhérents, et l'approbation à l'unanimité, le Bureau pour l'année à venir est constitué de la manière suivante :

\_ Président : René Lietta

\_ Vice-Président : Théo Prevalet

- \_ Vice-Président : Florian Carrez
- \_ Trésorier : Philippe Marechal
- \_ Secrétaire : Anthony Messika
- \_ Secrétaire-adjoint : Michel Maugain
- \_ Conseiller : Patrice Delon
- \_ Conseiller : Etienne Godard

### **5/ Certificat médical :**

René Lietta rappelle la nécessité de disposer d'un certificat médical tous les 3 ans, ce qui impose à une grande partie d'adhérents un renouvellement.

### **6/ Critérium fédéral :**

Concernant les inscriptions au critérium, 5 joueurs sollicitent leur concours.

### **7/ Composition des équipes :**

René Lietta reprend les équipes engagées et précise aux joueurs l'équipe dans laquelle ils évolueront. Attention aux dates déjà fixées, chaque joueur est incité à veiller à sa disponibilité, et tout au moins à informer son capitaine en amont en cas d'indisponibilité.

### **8/ Finances / Adhésion:**

Le Président revient sur les difficultés financières évoquées un peu plus tôt, et sollicite l'assemblée sur les décisions à engager. Un échange important et constructif s'engage sur les objectifs de l'association.

En premier lieu, les membres s'accordent à penser que l'école de tennis de table est indispensable, et qu'il convient d'étudier les pistes d'augmentation, au risque de ne pas pérenniser l'association. Ceci dit, il apparaît néanmoins qu'un créneau par semaine est difficilement envisageable puisqu'il amènerait une augmentation trop lourde pour les adhérents (4500 € à dégager sur environ 100 adhérents...).

En second lieu, les membres s'interrogent sur la réduction des coûts généraux, et estiment que le remboursement des frais de réception (casse-croute de fin de match) doit être remis en cause. Enfin, le coût de l'adhésion est discuté ; les membres estiment à l'unanimité que le montant est loin d'être élevé, et qu'un effort est parfaitement envisageable vu les éléments présentés. Ils notent également que les adhésions aux autres sports sont systématiquement plus élevées.

Sur ces points, et après l'écoute de chacun, le bureau propose de retenir un entraînement pour les jeunes tous les quinze jours, de supprimer l'entraînement dirigé pour les adultes, de mettre un terme au remboursement des frais de réception, et d'augmenter le montant de l'adhésion suivant les éléments ci-après.

Les tarifs de l'adhésion au club pour l'année 2019-2020 sont :

- \_ licence promotionnelle : 50 €/an ;
- \_ licence traditionnelle : 100 €/an ;
- \_ licence jeune : 100 €/an.

Le Président et le Bureau remercient les membres pour cet échange, et les décisions qui en ont découlé.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président suspend la réunion, et invite au verre de l'amitié.